



TRIALOGUES

Centre de médiations et d'aide à la gestion de conflits

FORMATION

DEVENIR MÉDIATEUR

Formation qualifiante à
la médiation générale et
spécifique en médiation
familiale, sociale, civile et
commerciale

2026-2028

**CE PROGRAMME
INTÉGRATIF
DONNE ACCÈS
À L'AGRÈMENT
POUR:**

- la formation en médiation générale
- la spécialisation à la médiation familiale
- la spécialisation à la médiation sociale et en entreprises
- la spécialisation à la médiation civile et commerciale

SOMMAIRE

3	INTRODUCTION
4	OBJECTIFS ET PUBLIC CIBLE
5	CONDITIONS D'ADMISSION
6	PROGRAMME DE LA FORMATION
8	MÉTHODOLOGIE
9	EVALUATION ET AGRÈMENT
10	EQUIPE PÉDAGOGIQUE
13	MODALITÉS PRATIQUES

INTRODUCTION

Depuis 2004, Trialogues : centre de médiations et d'aide à la gestion de conflits, accompagne particuliers et entreprises afin d'apporter des solutions concrètes et efficaces pour faire face aux difficultés traversées.

Sa formation qualifiante s'appuie sur la spécificité d'un travail en co-intervention, dans une tradition interdisciplinaire (avocats, psychologues, notaires, assistants sociaux, managers, philosophes, sociologues, thérapeutes,...).

La diversité des participants et des intervenants, les méthodes d'apprentissage venant de différents courants, les échanges collectifs et les regards croisés inspirés d'expériences vivantes du conflit, composent la base du devenir singulier du médiateur de Trialogues.

La fonction de médiateur est exigeante, elle nécessite de l'entraînement, une attention rigoureuse, une méthodologie, de l'enracinement et de la souplesse d'action.

Trialogues propose une approche innovante qui met au travail le groupe, la posture intérieure de chacun, tout en veillant au cadre, à l'objectif et à la complexité des contextes d'interventions.

OBJECTIFS

La formation entend développer le style et les ressources personnelles du futur médiateur et construire la posture de tiers multipartial dans le règlement de conflits.

L'apprentissage porte sur le processus de médiation, la philosophie, les concepts et les techniques qui le sous-tendent. Au terme de la formation, le participant disposera d'un large éventail d'attitudes et de techniques pour aborder de manière pertinente les différentes facettes d'une situation conflictuelle en lien avec son contexte.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse à tout professionnel désireux de remplir une fonction de médiateur en qualité d'indépendant, mais aussi au sein d'une entreprise, d'une institution sociale ou publique, d'un cabinet d'avocats, d'une étude notariale, d'un tribunal, d'une association de psychologues, ou d'une structure associative d'aide aux personnes...

CONDITIONS D'ADMISSION

LE CANDIDAT À LA FORMATION DOIT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES:



UN DIPLÔME MINIMUM

de baccalauréat



UN PARCOURS PROFESSIONNEL

qui donne du sens à l'apprentissage de la posture de médiateur.



UNE MOTIVATION ET UNE INTENTION

à appliquer les outils de la médiation dans un contexte professionnel actuel ou futur.

IL DEVRA ÉGALEMENT SATISFAIRE À UN ENTRETIEN D'ADMISSION

FORMATION

LA FORMATION DE TRIALOGUES SE DÉROULE SUR 2 ANS.

PREMIÈRE ANNÉE BASES

Cette première année est axée sur le processus de médiation, partant de l'appréhension du conflit ou du différend jusqu'à la transaction juridique.

Les exercices pratiques et les exposés théoriques aborderont plus spécifiquement :

- Le conflit/violence/litige
- Le processus - analyse de la demande
- Le processus – la narration (et communiquer à partir du cadre de référence d'autrui)
- Le processus – les besoins (et les émotions)
- Le processus – les options -la négociation
- Le processus – l'accord (et les écrits)
- La co-médiation
- Les techniques d'entretien
- La psychologie et la médiation
- La sociologie et la médiation
- La médiation multiculturelle et internationale
- Le droit et la déontologie
- La légitimité du tiers

LECTURES, CONFÉRENCES, FILMS

EVALUATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

DEUXIÈME ANNÉE PERFECTIONNEMENT

Cette deuxième année affine le style du médiateur à travers les diverses spécialisations

JOURNÉES SPÉCIFIQUES ET OBLIGATOIRES :

FAMILIAL

- Droit familial
- Le couple
- Les successions et les personnes vulnérables

- Ateliers pratiques

SOCIAL ET EN ENTREPRISES

- Droit social et droit du travail
- La souffrance au travail
- La réalité de terrain en entreprises

- Ateliers pratiques

CIVIL ET COMMERCIAL

- Droit des obligations
- Droit des sociétés
- La médiation intégrative
- Ateliers pratiques

POUR TOUTES LES SPÉCIALISATIONS :

- La sensibilisation à la systémique familiale et organisationnelle
- Les satellites de la médiation
- La négociation raisonnée

STAGE

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

Répartition des heures de formation	>380h
Formation de base	90h
Spéc. familiale	60h
Spec. Civile & Commerciale	60h
Spec. Sociale	60h
Travail personnel	60h
Formations à la carte*	24h
Stage	20h
Supervisions individuelles	5h
Mise au vert	1 x 2 jours

* Le participant aura accès gratuitement à quatre journées de formation, au choix, figurant dans le programme de formation continue.

MÉTHODOLOGIE

Dialogues propose une formation sur mesure à la fois **théorique et pratique**, dispensée par des intervenants avocats, psychologues, thérapeutes et autres professionnels de la prévention de conflits.

Ces **regards croisés** offrent une **approche interdisciplinaire**, complémentaire, unique et inédite.

01 APPRENTISSAGE EN GROUPE

Les journées de formation sont consacrées à l'étude du processus de médiation et à l'apprentissage tant pratique que théorique de la philosophie et des concepts qui le sous-tendent (éclairage théorique, partage de lectures obligatoires, jeux de rôle et ateliers pratiques sur base de situations rencontrées par les participants et/ou amenées par les formateurs).

02 SUPERVISION INDIVIDUELLE

Chaque participant est accompagné individuellement par un formateur de référence.

03 LECTURES - SUPPORT DIDACTIQUE

Des lectures sont obligatoires et débattues en sous-groupes. Les formateurs de Dialogues mettent à disposition une bibliographie, des filmographies, des émissions, des articles et de la documentation, à l'appui des enseignements dispensés.

04 STAGE PRATIQUE

20h de stage pratique sont exigées auprès d'entreprises, d'institutions ou de médiateurs indépendants pour expérimenter les savoirs transmis et ce, à l'issue de la première année.

05 TRAVAIL ET CELEBRATION DE FIN D'ÉTUDES

Un travail écrit en lien avec la médiation, sur un thème choisi par le participant. Une présentation orale a lieu à la clôture de la formation.

06 SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL

Deux journées et deux nuits de mise au vert au début de la formation, pour souder le groupe et intégrer les premiers apprentissages.

EVALUATION ET AGRÉMENT

LA FORMATION DISPENSÉE PAR TRIALOGUES PERMET AU PARTICIPANT DE SOLLICITER L'AGRÉMENT DE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DE MÉDIATION

EVALUATION

L'évaluation des participants s'effectue de manière continue tout au long de la formation. L'apprentissage en petit groupe limité à 16 personnes, l'encadrement pédagogique individuel et collectif, et la présence obligatoire aux journées de formations, permettent un véritable suivi personnalisé des participants.

Un examen écrit et une évaluation pratique à mi-parcours, une épreuve pratique et une défense orale du travail de fin d'études finalisent l'évaluation globale.

AGRÉMENT

La formation dispensée par Dialogues permet au participant de solliciter l'agrément de médiateur auprès de la Commission Fédérale de Médiation.

Le programme de Dialogues répond amplement aux nombres d'heures et exigences minimales définies par la Commission fédérale de médiation pour les thèmes suivants: MÉDIATIONS FAMILIALES, MÉDIATIONS CIVILES ET COMMERCIALES, ET MÉDIATIONS DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE.

Dialogues délivre un certificat de réussite, attestant du nombre d'heures suivies et permettant de demander l'agrément de médiateur à la Commission fédérale de médiation.

(<http://www.cfm-fbc.be>)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE



STÉPHANIE DEGRAVE

Médiatrice agréée, avocate et intervenante en hauts conflits familiaux et en accompagnement à la parentalité

Stéphanie DEGRAVE est co-responsable de la formation qualifiante chez TRIALOGUES.

Avocate depuis 2002 en droit de la famille, elle a réalisé combien il était important de favoriser la conclusion d'accords, plu-tôt que de s'engager dans d'interminables procédures judiciaires, à l'issue incertaine, et aux conséquences parfois catastrophiques pour les parties. Les années qu'elle a passées au barreau l'ont plus que jamais convaincue que la voie judiciaire ne devrait être qu'un chemin à suivre dans des situations exceptionnelles, mais que la majorité des difficultés pouvaient être résolues par les modes alternatifs de résolution des conflits, tels que la médiation, le droit collaboratif ou la chambre des règlements amiables.

Elle est dès lors rapidement devenue médiatrice agréée et avocate en droit collaboratif.

Depuis, forte de son expérience pratique passionnée, mais aussi de sa carrière d'assistante à l'U.L.B., elle dispense de nombreuses formations à destination des médiateurs, des avocats et des futurs médiateurs.

Elle est formée en accompagnement à la parentalité et intervention en hauts conflits familiaux.

Auteure du projet de loi créant le Tribunal de la famille et de la jeunesse adopté par le Parlement en 2013, conférencière en Belgique et à l'étranger, régulièrement interviewée par la presse, elle a aussi écrit diverses publications et articles scientifiques, ainsi que l'ouvrage « Je me sépare : que faire ? », publié aux Editions EDIPRO, qui s'est vu octroyer le prix du meilleur ouvrage scientifique vulgarisé.



FLORENCE VAN DE PUTTE

Médiatrice systémicienne agréée et avocate honoraire

Co-fondatrice de l'ASBL Trialogues (2004), formatrice en médiation et co-fondatrice de la formation qualifiante (2012), co-responsable de Trialogues-Entreprises, avocate honoraire après 30 ans de métier (1991-2021), médiatrice systémicienne (2012), formée à la psychodynamique du travail (2021), elle est avant tout une « médiatrice chercheur » passionnée par l'humain, le vivant, la complexité du monde, et la puissance de l'intelligence collective. Depuis plus de 25 ans, Florence développe et enseigne sa propre pratique issue de l'alchimie singulière et originale de son parcours d'avocate, de comédienne, de systémicienne, enrichie de ses formations en psychologie tant systémique qu'analytique et de ses rencontres professionnelles clés.

Elle aime inviter chacun à éveiller profondément sa créativité au delà des normes et de la souffrance pour faire naître ou renaître le sens et le plaisir.

Convaincue que pour aborder la complexité des situations conflictuelles, plusieurs corps et plusieurs esprits se doivent de converger, elle travaille en binôme transdisciplinaire tant en entreprise qu'avec les particuliers.



SANDRINE RASTELLI

Psychologue clinicienne

Sandrine Rastelli est psychologue clinicienne depuis 1998. Depuis lors, elle a continué à se former à la psychanalyse et au psychodrame. Elle a occupé des fonctions d'experts pour la Justice, d'assistante universitaire (où elle a travaillé sur le thème de la souffrance sociale), de thérapeute en alcoologie et en psychiatrie générale. Sandrine est coordinatrice de la communauté thérapeutique psychiatrique Le foyer à Anderlecht.

Sensible au bien-être au travail de ses collaborateurs, elle veille à penser les espaces et temps institutionnels pour qu'ils favorisent ce bien-être, encourageant à la prise de responsabilité et à la construction d'une équipe solidaire et complémentaire.

Lors de ses interventions, elle cherche à favoriser un espace contenant et sécurisant qui permette l'expression de chacun et l'élaboration des différents éléments en présence ainsi que le repérage des enjeux explicites et implicites. Elle est soucieuse à ce que chacune des parties en présence puisse se sentir libre de tout dire et de créer la possibilité pour chacun de tout entendre. En effet, il est nécessaire selon elle que les parties puissent peu à peu repérer les diverses variables en présence qui alimentent et organisent les rapports interpersonnels. Dans un second temps, il est alors possible d'envisager et de construire d'autres manières d'être en rapport avec soi-même, les autres et les instances dans lesquelles chacun évolue.



JOËLLE HARTMANN

Médiatrice systémicienne agréée et intervenante psycho- sociale en psychiatrie

Assistante sociale, diplômée en 1988, elle se spécialise dès la fin de son cursus en psychiatrie et santé mentale.

En 1996, elle intègre une institution psychiatrique dans laquelle elle exerce encore aujourd'hui.

Elle est agréée dans tous les domaines de médiation.

Tout au long de son parcours professionnel, elle acquiert de l'expérience dans le domaine de la santé mentale. Elle se forme continuellement dans différents secteurs de la psychologie en assistant à de nombreuses conférences et à travers un post graduat en systémique et thérapie familiale. Elle se forme également en psychodynamique du travail et en jeux de rôles.

Elle est convaincue de la richesse d'un travail à plusieurs et pratique régulièrement la co- intervention.

MODALITÉS PRATIQUES

AVEC LA PARTICIPATION PONCTUELLE DES INTERVENANTS DE TRIALOGUES:

- Anissa BENCHEKROUN, intervenante en systémique organisationnelle
- Charlotte CAPPELLEN, avocate et médiatrice ;
- Sophie COONEN, avocate et médiatrice familiale ;
- Charles-Antoine DE COSTER, avocat honoraire et médiateur ;
- Isabelle HUMIER, psychologue, clinicienne systémique et co-intervenante en médiation ;
- Carmelina MARINO, psychologue clinicienne, thérapeute analytique et co-intervenante en médiation ;
- Muriel MARKOWITCH, psychologue et co-intervenante en médiation ;
- Etienne VAUTHIER, avocat et médiateur ;

ET NOS FORMATEURS PARTENAIRES:

- Anne-Marie BOUDART, avocate et médiatrice familiale ;
- Pauline CARDON, philosophe ;
- Hugues DELFORGE, sociologue ;
- Pierre JOASSART, avocat et médiateur ;
- Julie KESTELOOT, sociologue ;
- Gérard KUYPER, avocat et médiateur ;
- Briec PETRE, avocat et médiateur ;
- Coralie SMETS-GARY, médiatrice et avocate honoraire ;
- Carine VANDER STOCK, avocate et médiatrice familiale.

RESPONSABLES DE LA FORMATION QUALIFIANTE: Stéphanie Degrave et Florence van de Putte

RESPONSABLES ADMISSIONS ET STAGES: Charlotte Cappellen et Joëlle Hartmann

COORDINATION ADMINISTRATIVE: info@trialogues.be

DURÉE

La formation se déroule sur 2 ans et se déroule à Bruxelles et majoritairement un lundi sur deux, de 9h30 à 16h30, en-dehors des congés scolaires de la Communauté Française et Flamande.

LIEU DE LA FORMATION

Château de la Solitude, 54 avenue Schaller à 1160 Bruxelles.

Parking accessible et gratuit

DATES

Entretiens d'admission à partir du 03/11/2025 (50€)

Réunion d'installation: mai 2026

Séminaire résidentiel en août 2026 (dates à confirmer),

Premier cours: septembre 2026.

INSCRIPTIONS

La sélection des candidats est établie sur base d'un dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et le formulaire d'inscription complété (disponible sur notre site internet <https://www.trialogues.be>). Le dossier complet est à adresser par e-mail à info@trialogues.be

Le candidat sera contacté pour un premier entretien préliminaire, fixé à partir du 3 novembre 2025.

Les personnes intéressées peuvent également prendre un premier contact avec Charlotte Cappellen (c.cappellen@trialogues.be).

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le minerval est de 5.300€, pour les deux ans.

Ce montant sera payé par virement sur le compte Trialogues BE63 3631 4153 9208.

Un acompte de 1300€ est exigé avant le début de la formation et vaut inscription. Cet acompte comprend les frais relatifs au séminaire résidentiel. L'engagement est pris pour deux ans et ne donne droit à aucun remboursement en cas d'abandon, d'absence ou de non-réussite des épreuves.

Sur demande expresse, et indépendamment de l'acompte exigé au début, des paiements échelonnés tout au long de la formation peuvent être accordés par tranches minimales de 500 euros.

TRIALOGUES ASBL

Avenue Schaller 54,
1160 Auderghem

N° entreprise Trialogues BCE 0882 348 424

